

**Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un chargé de communication 360° à la direction de la communication**

- date de convocation le 28 juin 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatre juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bellecombe-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 44

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Vincent Miguet
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	
<b>Chambéry</b>	Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmis - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Philippe Vuillermet
<b>Cognin</b>	Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret
<b>La Thuile</b>	Jean-François Poitou
<b>Le Châtelard</b>	Vincent Boulnois
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 24

de Jimmy Båabåa à Gaëtan Pauchet - de Grégory Basin à Jean-Maurice Venturini - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Brigitte Bochaton à Sandra Ferrari - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillermet - de Corinne Charles à Alain Caraco - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Alexandre Gennaro à Philippe Gamen - de Valentin Hachet à Michel Dyen - de Sabrina Haerincq à Christelle Favetta-Sieyes - de Sylvie Koska à Benoit Perrotton - de Marine Mithieux à Franck Morat - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Claire Plateaux à Micheline Myard-Dalmis - de Josette Rémy à Vincent Boulnois - de Sara Rotelli à Florence Bourgeois - de Walter Sartori à Philippe Cordier - de Alain Thieffinat à Hervé Ferroud-Plattet - de Céline Vernaz à Alain Gaget - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoz

• conseillers excusés : 14

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Aloïs Chassot - Jean-Pierre Coendoz - Chantal Giorda - James Hallay - Max Joly - Laïla Karoui - Martine Lambert - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Alain Saurel - Bruno Stellian - Alexandra Turnar

**GRAND CHAMBERY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

# Conseil communautaire du 04 juillet 2024

délibération n° 136-24 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un chargé de communication 360° à la direction de la communication**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique que le poste existant de chargé de communication 360° à la direction de la communication est à pourvoir.

Ce poste est chargé d'apporter son expertise aux services quant à la conception et à la mise en œuvre de leur communication, de la stratégie à la réalisation et à la diffusion des messages, jusqu'à l'évaluation.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

<b>Niveau de recrutement</b>	Catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux
<b>Missions confiées à l'agent</b>	<p><b>Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de communication de Grand Chambéry</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Adapter les dispositifs et les messages à la stratégie de communication</li><li>- Participer aux comités éditoriaux</li><li>- Évaluer les actions menées</li><li>- Rédiger des notes de proposition, des communiqués, argumentaires</li><li>- Contribuer aux tâches administratives et logistiques de la direction</li></ul> <p><b>Participer à, ou organiser, des actions de communication, des opérations événementielles et de relations publiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Élaborer, mettre en œuvre et suivre les plans de communication</li><li>- Veiller à la mise en œuvre de l'identité visuelle de Grand Chambéry</li><li>- Garantir la visibilité de Grand Chambéry dans le cadre des actions menées en partenariat</li></ul> <p><b>Concevoir et réaliser des produits de communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Définir les outils de communication adaptés aux besoins des services</li><li>- Alimenter les outils éditoriaux (print, web, réseaux sociaux, photo et vidéo)</li><li>- Mener à bien la fabrication des supports</li></ul> <p><b>Produire des contenus, textes, photos, éventuellement vidéos courtes sur smartphone</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Recueillir, vérifier, sélectionner, hiérarchiser et rédiger les informations</li><li>- Scénariser et organiser leur diffusion</li></ul>
<b>Rémunération de l'emploi</b>	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des attachés

**Vu** l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

**Vu** le tableau des effectifs,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : confirme** que le poste de chargé de communication 360° de la direction de la communication est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des attachés. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

**Article 2 : confirme** que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent

justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un diplôme de niveau bac+3 ou bac+5 dans le domaine de la communication,
- expérience professionnelle dans la communication de 3 ans au minimum (collectivité, studio, agence ou freelance),
- connaissance des logiciels de la suite créative Adobe,
- agilité avec l'univers numérique : connaissance d'un ou plusieurs CMS en tant que rédacteur, maîtrise des réseaux sociaux,
- capacité à aborder plusieurs sujets en simultané et à organiser son plan de charge,
- aisance relationnelle dans ses rapports avec les services comme avec les équipes de la direction,
- intérêt pour les missions et le rôle des collectivités locales,
- créativité, force de proposition,
- qualités rédactionnelles, grammaticales et orthographiques (expertise),
- curiosité, sens du contact,
- autonomie et esprit d'équipe,
- adaptation, réactivité, dynamisme, disponibilité, rigueur,

**Article 3 :** autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **136-24 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un chargé de communication 360° à la direction de la communication

Classification Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 04 juillet 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240704-lmc1H31744H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H31744H1

Date de transmission en Préfecture : 05 juillet 2024

Date de réception en Préfecture : 05 juillet 2024

Date de publication sur le site internet: vendredi 05 juillet 2024